

L'UA bâtit les fondations d'une zone de libre-échange continentale

@rib News, 20/03/2018 – Source AFP Les dirigeants africains se réunissent mercredi à Kigali pour signer l'accord instituant ce qui pourrait à terme devenir la plus vaste zone de libre-échange au monde, mais le chemin est, de l'avis des experts, encore long pour convaincre tous les pays de l'intégrité du projet.

La création de cette Zone de libre-échange continentale (Zlec), qui concerne les 55 membres de l'Union africaine (UA) avec un PIB cumulé de 2.500 milliards de dollars, est l'un des projets phare de l'organisation. Mais dans un signe que cette zone de libre-échange, qui engloberait quelques-unes des économies les plus dynamiques de la planète, ne fait pas l'unanimité, le président nigérian Muhammadu Buhari a fait savoir qu'il ne ferait pas le déplacement au Rwanda. Il a accepté de "donner plus de temps aux consultations", après qu'un des plus grands syndicats du pays, le Nigeria Labour Congress (NLC), a dit craindre les effets négatifs de la Zlec pour l'une des premières économies du continent, et demandé à être davantage impliqué dans les négociations. "La signature de la Zlec fait bien pour l'Afrique sur le papier, mais sa mise en œuvre va rencontrer beaucoup de contretemps", estime Sola Afolabi, un consultant nigérian en commerce international. Quelque 27 chefs d'État sont attendus à Kigali, mais personne ne sait encore combien exactement de pays vont apposer sans attendre leur signature sur l'accord officialisant la création de la Zlec. L'accord doit être ratifié à l'échelle nationale par 22 pays après la signature pour entrer en vigueur. Le commissaire de l'UA en charge du Commerce et de l'Industrie, Albert Muchanga, estime que l'industrie naissante africaine et sa classe moyenne vont bénéficier de l'élimination progressive des droits de douane entre membres de la Zlec. Actuellement, seulement 16% du commerce des pays africains s'effectue avec d'autres pays du continent. - Hausse du commerce intra-africain - "Si nous enlevons les droits de douane, d'ici 2022 le niveau de commerce intra-africain aura augmenté de 60%, ce qui est très, très significatif", fait valoir M. Muchanga dans un entretien avec l'AFP. "Au final, nous espérons que chaque pays membre de l'Union africaine adhèrera à la Zone de libre-échange continentale", dit-il. Cette Zlec s'inscrit dans le cadre d'un processus devant mener d'ici 2028 à la création d'un marché commun, et d'une union économique et monétaire en Afrique. Avec des secteurs des services et de l'industrie sous-dimensionnés, les pays africains ont pendant des décennies indexé leurs performances économiques sur le prix des matières premières exportées, comme le pétrole, le cacao ou l'or. Ces dernières années, des pays comme l'Éthiopie ou le Ghana ont tenté de s'extirper de ce cycle négatif en bâtissant des usines et de nouvelles infrastructures pour les industries locales, ce qui a enclenché une hausse rapide de leur croissance économique. Pour Landry Signe, un expert en développement à l'université de Stanford aux États-Unis, la Zlec peut aider les industries africaines et offrir au continent une plateforme unique pour négocier de meilleurs accords commerciaux avec l'extérieur. "Avec la Zlec, le secteur manufacturier serait beaucoup plus diversifié, car le marché ne serait pas constitué par seulement quelques millions de personnes, mais potentiellement par 1,2 milliard", avance-t-il. - Agenda 2063 - L'Afrique du Sud, un ardent défenseur de l'accord, considère que les économies africaines sont trop petites pour pouvoir seules se diversifier et s'industrialiser. Mais tout le monde ne partage pas cet avis. Au Nigeria, le syndicat NLC dit ainsi n'avoir "aucun doute que cette initiative sonnera le glas de l'économie nigériane". La Zlec est un des projets clés mis en exergue par l'UA dans son Agenda 2063, un programme de développement à long terme qui prévoit de faciliter les flux de marchandises et de personnes sur le continent. Lors de son dernier sommet, en janvier à Addis Abeba, l'UA avait ainsi annoncé la création d'un marché unique et libéralisé pour le transport aérien, incluant 23 pays du continent. M. Afolabi pense que les pays les plus développés adopteront la Zlec, car elle permettra d'ouvrir de nouveaux marchés, mais que ceux qui disposent de ports desservant des pays enclavés la rejeteront, de peur de perdre des revenus douaniers. L'expert nigérian appelle par ailleurs à ce que la Zlec soit accompagnée de mécanismes efficaces permettant de sanctionner le non-respect des règles établies. Il prend pour contre-exemple les zones régionales commerciales, comme la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), qui "ne fonctionnent pas alors qu'elles sont censées soutenir la (version) continentale". "Si ceux qui respectent les règles ne sont pas récompensés et si ceux qui ne les respectent pas ne sont pas punis, alors ça va être un accord bien gentil, sans aucune chair", prévient-il.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});